

## *ENVIRONNEMENT, MOBILITÉ*

### *Roulons plus vert*

L'agglomération Gaillac-Graulhet s'est équipée d'un nouveau bus hybride qui roule au biocarburant et en mode électrique sur le réseau de La Navette de Gaillac. Cette action participe à notre objectif de développer la mobilité propre et réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

*Publié le 10 janvier 2023*



### **Un véhicule respectueux de l'environnement**

Dans le cadre du renouvellement du contrat avec la SPL d'un point à l'autre, un nouveau bus hybride a été mis en service début décembre sur le réseau urbain de Gaillac. Il s'agit d'un véhicule circulant au BioCarburant "B100 base de Colza" et en mode électrique.

Ce véhicule intelligent allie efficacité énergétique et performance environnementale. Dans les zones urbaines denses, il peut circuler en mode électrique sur certaines portions (géo-repérage). Ce véhicule hybride occasionne ainsi une réduction de 60% des émissions de Co2 et un abaissement de 80% des émissions de particules.

### **Un bus intelligent**

Un système de « I-Coaching » aide le conducteur à améliorer la sécurité, le rendement énergétique et le confort des passagers. Il l'informe instantanément de paramètres tels que le surrégime du moteur, un ralenti excessif, le dépassement de la vitesse autorisée ou encore de la prise d'un virage serré pour l'aider à améliorer ses performances.

En plus de favoriser l'écoconduite, ce véhicule intelligent renforce la sécurité à l'intérieur mais aussi à l'extérieur du bus.

## **Objectif : zéro émission sonore**

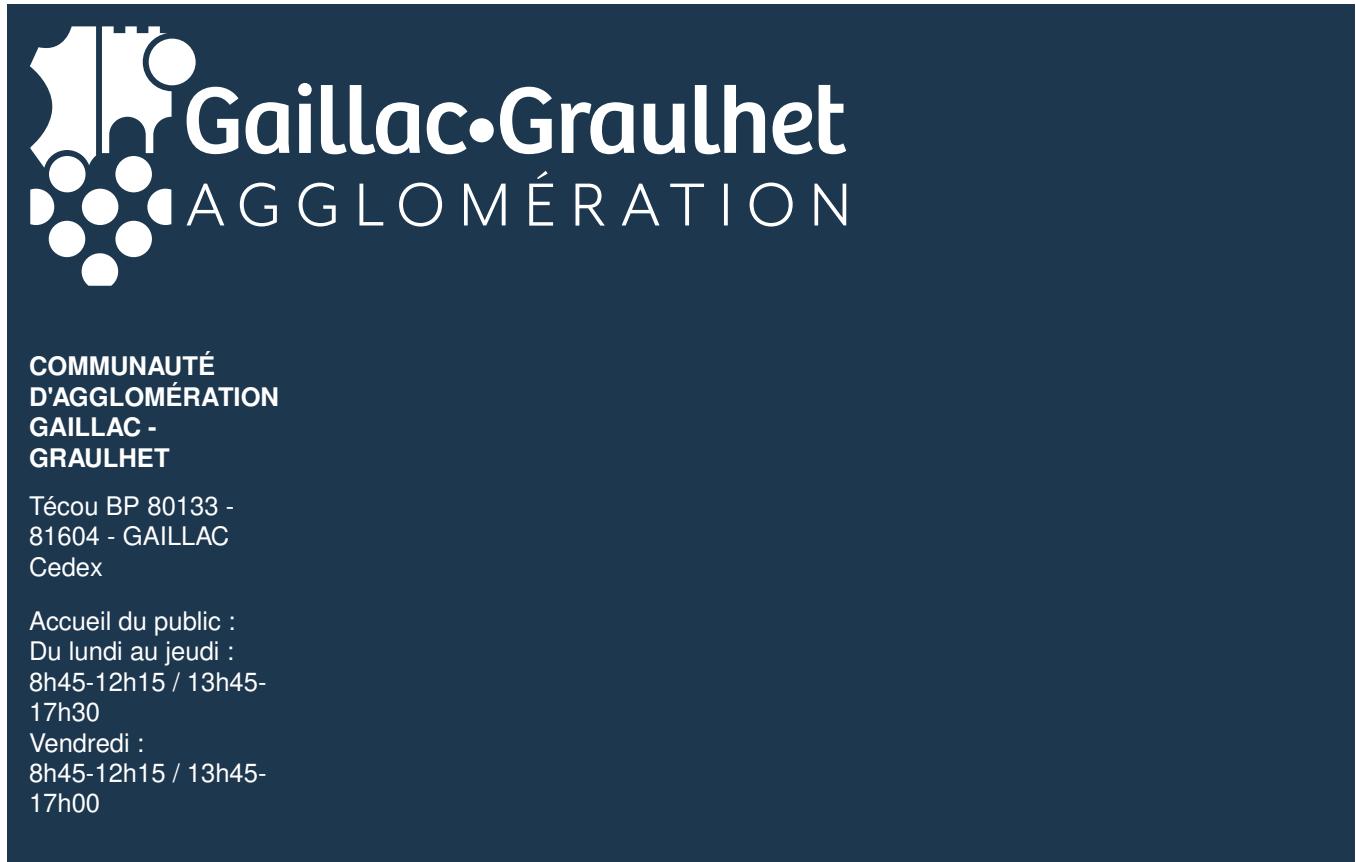
Ce bus a également la particularité d'être silencieux au niveau des arrêts de bus.

À l'approche d'un arrêt, le moteur à combustion est coupé et l'énergie cinétique est utilisée pour recharger la batterie. Lorsque l'autobus est stationné, la climatisation, le freinage et les autres équipements auxiliaires sont à peine audibles puisqu'ils fonctionnent à l'électricité. Enfin, au moment du départ, le moteur reste silencieux et ne produit aucune émission sonore.

## **Silencieux mais en toute sécurité**

Dans certaines situations, les piétons et les cyclistes n'entendent pas toujours les autobus électriques arriver.

Pour remédier à cela, la solution AVAS (Système d'Alerte Sonore du véhicule) a été installée. Cela permet d'émettre un son artificiel en fonction de la vitesse pour alerter les personnes dans les environs immédiats, par exemple en approchant ou en quittant un arrêt de bus.



**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
GAILLAC -  
GRAULHET**

Técou BP 80133 -  
81604 - GAILLAC  
Cedex

Accueil du public :  
Du lundi au jeudi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h30  
Vendredi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h00